



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Budget Vert - Annexe Verte

D'une approche volontaire à une obligation réglementaire

Déroulé de la présentation

- 1. Le budget vert : de quoi parle-t-on ?**
- 2. Le budget vert : quel historique ?**
- 3. Le budget vert : Quels REX des premières collectivités volontaires ?**
- 4. L'annexe « Impact du budget pour la TE »**

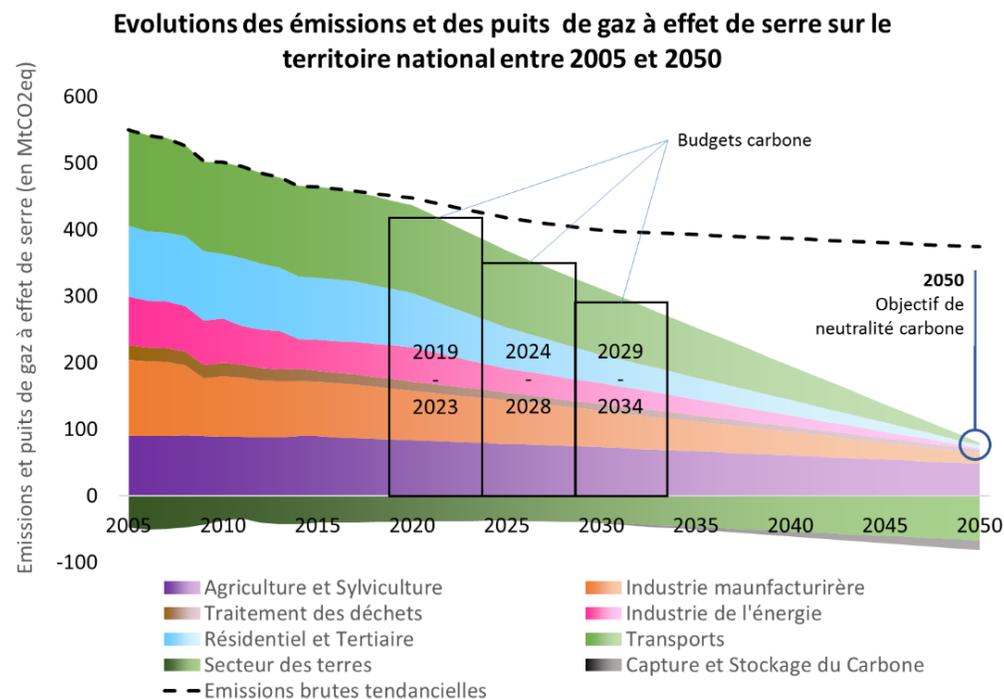
Le budget vert : de quoi parle-t-on ?

Budgétisation verte : de quoi parle-t-on ?

La « **budgétisation verte** » est une revue des dépenses budgétaires afin d'identifier les dépenses « favorables » et « défavorables » à l'environnement pour **orienter** les décisions budgétaires et les politiques publiques.

Budgétisation verte : ce n'est pas ...

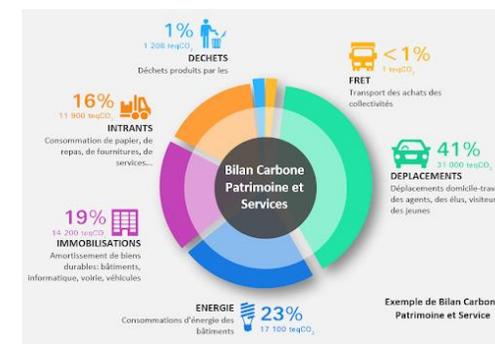
Des budgets carbone



Une évaluation des coûts du plan climat



Un BEGES



Le budget vert : quel historique ?

Le budget vert, c'est en premier une méthodologie développée pour analyser le budget de l'Etat ...



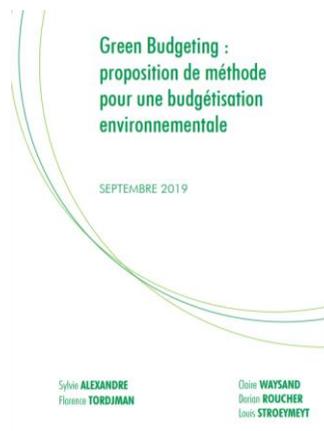
2017

2019

2020

2021-2024

Lancement du *Paris collaborative on Green Budgeting*



Le budget vert, c'est en premier une méthodologie développée pour analyser le budget de l'Etat selon 6 axes ...



Le budget vert, des méthodologies déclinées pour les collectivités locales pour certaines dimensions environnementales



Publication méthodes pour climat (atténuation/adaptation)

2019 – 2020

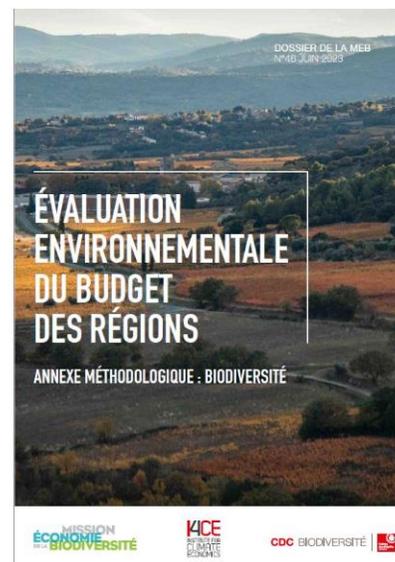


CDC BIODIVERSITÉ



Publication méthode pour biodiversité

2021-2022



Publication méthode sur ODD

2023-2024

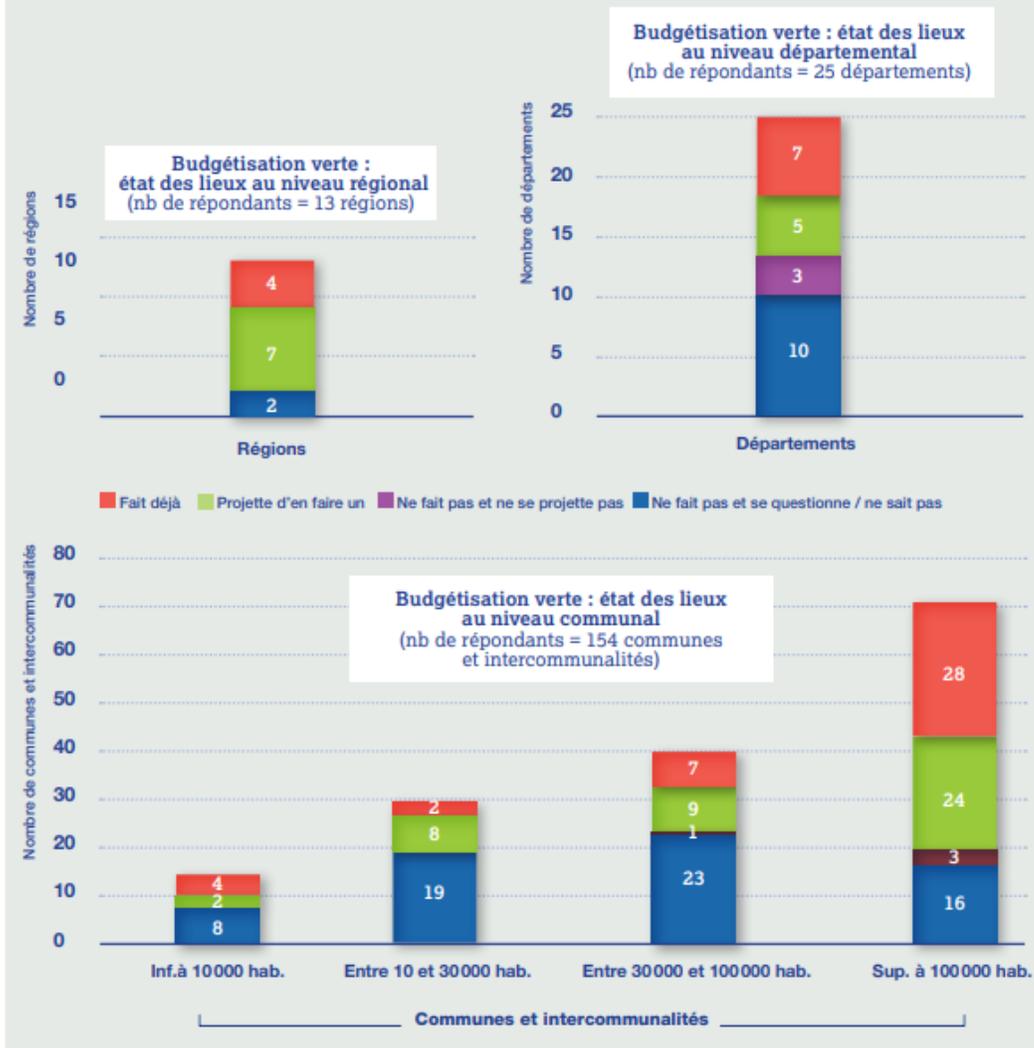


Le budget vert : Quels REX des premières collectivités volontaires ?

Un exercice volontaire réalisé par un petit nombre de collectivités

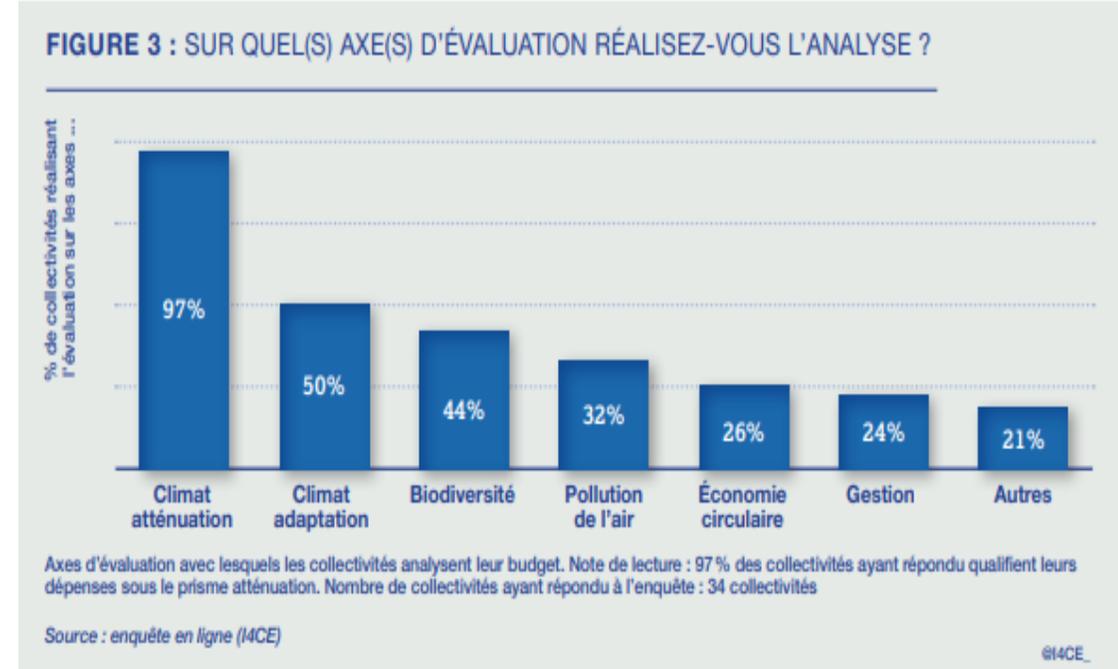
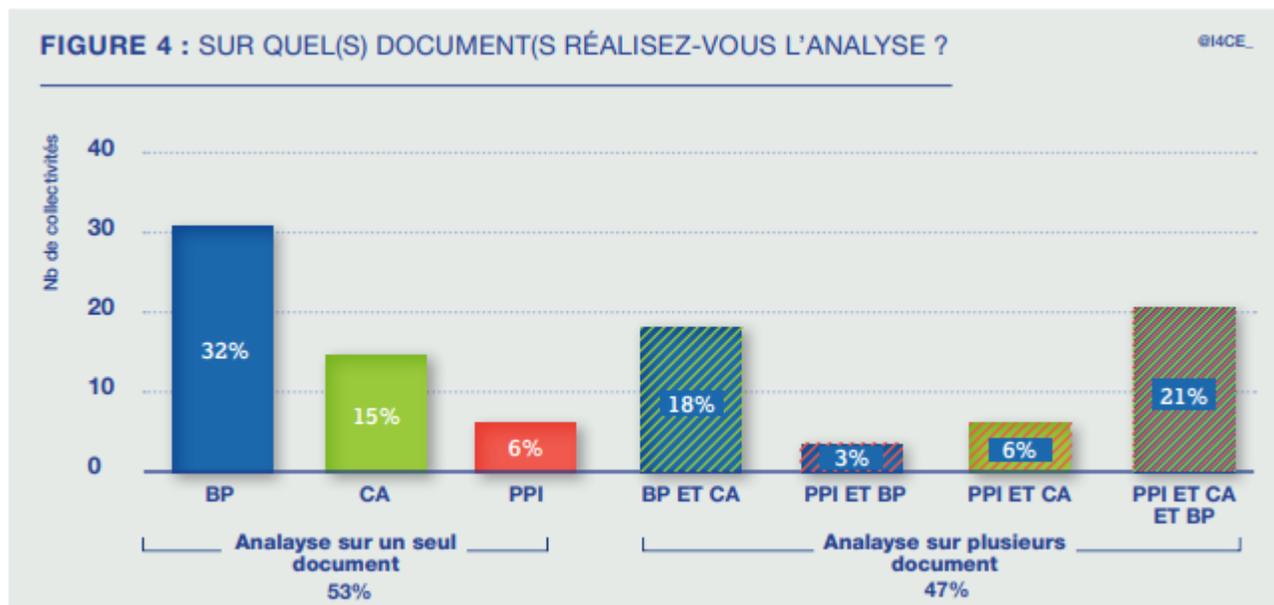


FIGURE 1 : BUDGÉTISATION VERTE : ÉTAT DES LIEUX EN FRANCE MÉTROPOLITAINE



Un exercice volontaire non-codifié

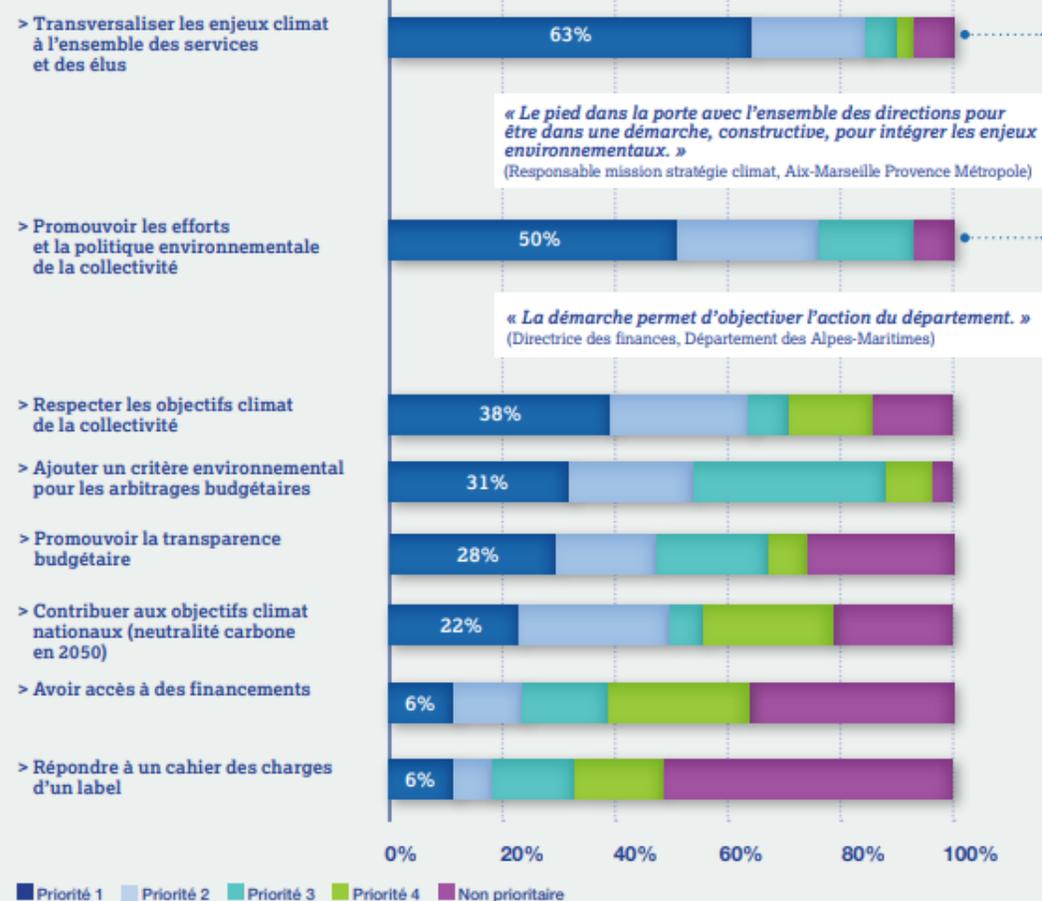
La « budgétisation verte » est une revue **des dépenses budgétaires** afin d'identifier les dépenses « favorables » et « défavorables » à **l'environnement** pour orienter les décisions budgétaires et les politiques publiques.



Un exercice volontaire non-codifié

La « budgétisation verte » est une revue des dépenses budgétaires afin d'identifier les dépenses « favorables » et « défavorables » à l'environnement pour orienter les décisions budgétaires et les politiques publiques

FIGURE 5 : QUELLES ÉTAIENT/SONT VOS PRINCIPALES MOTIVATIONS POUR LANCER UN BUDGET VERT ? (PAR ORDRE DE PRIORITÉ)



« Le pied dans la porte avec l'ensemble des directions pour être dans une démarche, constructive, pour intégrer les enjeux environnementaux. »
(Responsable mission stratégie climat, Aix-Marseille Provence Métropole)

« La démarche permet d'objectiver l'action du département. »
(Directrice des finances, Département des Alpes-Maritimes)

Les objectifs recherchés par ordre de priorité par les collectivités répondantes à l'enquête et qui se sont lancées dans une démarche de budgétisation verte

Source : enquête (I4CE)

@I4CE

L'annexe « Impact du budget pour la TE »

ZOOM : l'article 191 - Loi de finance 2024

- I. Le compte administratif ou le compte financier unique des **collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux de plus de 3 500 habitants** [assujetties à la M57] comportent un état annexé intitulé « impact du budget pour la transition écologique ».
- II. Cet état est annexé au compte administratif ou au compte financier unique à compter de **l'exercice 2024**.
- III. Le Gouvernement remet au Parlement un bilan sur la mise en place de cet état annexé au plus tard le 15 octobre 2026
- IV. Cet état :
 1. présente **les dépenses d'investissement** qui, au sein du budget, contribuent négativement ou positivement à tout ou partie des objectifs de transition écologique de la France [telle que défini par la taxonomie européenne] ;
 2. est présenté conformément au modèle fixé par arrêté conjoint des ministres chargés des collectivités territoriales et du budget, à l'issue d'une concertation avec les associations d'élus.
- V. Les modalités d'application du présent article sont précisées par décret.

Zoom sur le décret du 16/06/2024 : Le calendrier et périmètre de mise en œuvre l'annexe

		2025 (CA 2024)	2026 (CA 2025)	2027 (CA 2026)	2028 (CA 2027)
Natures	17 natures initiales	✓	✓	✓	✓
	Autres dépenses réelles IVT		✓	✓	✓
Budgets	Budget principal	✓	✓	✓	✓
	Budgets annexes M57	✓	✓	✓	✓
	Budgets annexes M4		✓	✓	✓
Axes de la taxonomie	Atténuation au changement climatique	✓	✓	✓	✓
	Préservation de la biodiversité		✓	✓	✓
	Adaptation				✓
	Gestion des ressources en eau				✓
	Economie circulaire				✓
	Contrôle de la pollution				✓

En 2025 :

- 2031 « Frais d'études » ;
- 2111 « Terrains nus » ;
- 2115 « Terrains bâtis » ;
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains » ;
- 21312 « Bâtiments scolaires » ;
- 21318 « Autres bâtiments publics » ;
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics » ;
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés » ;
- 2138 « Autres constructions » ;
- 2151 « Réseaux de voirie » ;
- 2152 « Installations de voirie » ;
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire » ;
- 21828 « Autres matériels de transport » ;
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours » ;
- 2313 « Constructions en cours » ;
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours » ;
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

Dès 2026 :

l'ensemble dépenses réelles d'investissements hors remboursement des annuités d'emprunts

Une maquette de l'annexe et des éléments complémentaires disponibles sur internet : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales/budget-vert-des-collectivites>

Exemple de mise en œuvre : la méthode I4CE pour l'atténuation



I4CE
INSTITUTE FOR
CLIMATE
ECONOMICS
Une initiative de la Caisse des Dépôts et de l'Agence Française de Développement

Évaluation environnementale des budgets des collectivités territoriales

Annexe technique - Climat atténuation

Paris, Septembre 2022

Auteurs : Marion Fetet | Antoine Goxe | Morgane Nicol | Quentin Perrier |
Louis Stroeymeyt | Vivian Depoues

6 CATÉGORIES POUR LE VOLET ATTÉNUATION



@I4CE_

Exemple du classement d'une dépense « Autre matériel de transport »

ACHAT DE VÉHICULES

	TRÈS FAVORABLE	FAVORABLE SOUS CONDITIONS	DÉFAVORABLE
	Moins de 50 gCO ₂ /km		Plus de 50 gCO ₂ /km
	Électrique	Gaz ou hybride	Diesel ou essence
	Électrique ou actif		Fossiles

@HCE_

Exemple du classement d'une dépense « Autre matériel de transport »

ACHAT DE VÉHICULES

	TRÈS FAVORABLE	FAVORABLE SOUS CONDITIONS	DÉFAVORABLE
	Moins de 50 gCO ₂ /km		Plus de 50 gCO ₂ /km
	Électrique	Gaz ou hybride	Diesel ou essence
	Électrique ou actif		Fossiles

©HCE

Informations sur la dépense :

- Dépense d'investissement
- Montant de la dépense : 200 000€
- Libellé nature (M57) : « Matériel de transport »



Questions à se poser :

- Quel type de véhicule a-t-on acheté ?
- Quelle est la motorisation des véhicules, le niveau d'émission de CO₂ des véhicules ?



Réponse :

- Achat d'un Renault Kangoo Hybride (non rechargeable) pour 50 000 euros
- Achat d'un Bus Diesel d'occasion pour 50 000 euros
- Achat de 3 Renault Zoe Electrique pour 100 000 euros



- Pour l'achat d'un utilitaire Hybride (25% du montant), pour les utilitaires, le critère porte sur la motorisation.
 - 100% sera classé favorable sous conditions
- Pour l'achat d'un Bus Diesel (25% du montant), tout achat de véhicule de transport collectif à motorisation thermique est classé défavorable.
 - 100% sera classé Défavorable
- Pour l'achat de 3 Renault Zoe Electrique (50% du montant), le critère de classement porte sur les émissions de CO₂ par kilomètre. Tout achat véhicule émettant moins de 50gCO₂/km est classé favorable.
 - 100% sera classé Très favorable

Quelques mots de conclusion

Le « budget vert » est un exercice **volontaire** avec pour objectif final **d'intégrer les enjeux de TE dans les arbitrages budgétaires**, qui peut contribuer à diffuser les enjeux de TE auprès de l'ensemble des élus et services de la collectivité

L'annexe « impact du budget pour la TE » est un exercice **réglementaire** avec pour **objectif final de mesurer l'impact des budgets locaux sur la transition écologique**, qui peut contribuer à diffuser les enjeux de TE auprès de l'ensemble des élus et services de la collectivité.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DET/SPOT

Brice ARNAUD

